



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI LES 3 ET 4 JUIN 2019 AU SIÈGE SOCIAL DE L'AIINB À FREDERICTON.

Résultats des élections au Conseil d'administration

Les résultats des élections de 2019 sont les suivants :

- Présidente désignée : Julie Weir (élue)
- Région 2 : Rosanne Thorne (élue par acclamation)
- Région 4 : Vicky Doiron (élue par acclamation)
- Région 6 : Christian Rousselle (élu)

Les personnes élues ont entamé leur mandat de trois ans le 1^{er} juin 2019, alors que la présidente désignée est en poste pour un mandat de deux ans, comme auparavant.

Par ailleurs, Jennifer Ingram a été nommée par la lieutenant-gouverneure

comme administratrice représentant le public. Elle entre en fonction immédiatement.

Réglementation

Le Conseil a approuvé trois résolutions à soumettre aux membres. Les résolutions ont trait aux heures des infirmières praticiennes, à la formation continue des infirmières praticiennes, ainsi qu'aux infirmières praticiennes et aux médecins collaborateurs.

Le Conseil a approuvé une motion visant à modifier les règles 3.15 et 3.16 pour refléter l'administration de l'examen d'immatriculation des infirmières praticiennes.

Enjeux à connaître

L'AIINB travaille depuis un certain temps avec l'ACÉSI (Association canadienne des écoles de sciences

infirmières) sur un protocole d'entente avec l'Université du Nouveau-Brunswick pour mettre à l'essai un processus d'agrément et d'approbation de programme commun pour l'approbation du programme de baccalauréat en 2020.

L'AIINB a ajouté un énoncé aux normes pour les normes des IP, que le Conseil a approuvé sous la règle la règle 14.03 afin de préciser les attentes envers les infirmières praticiennes avant qu'elles prescrivent de la méthadone.

Le Conseil a approuvé une motion pour retirer le document intitulé *Normes sur la prévention et le contrôle des infections* et le remplacer par une fiche d'information intitulée *La prévention et le contrôle des infections*, laquelle fournit des ressources crédibles pour guider la pratique des II et des IP.